

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 DÉCEMBRE 2025

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 23 DÉCEMBRE 2025 À 8 H 00, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, Daniel Meunier (siège no. 1), Stéphanie Martin-Gauthier (siège no. 2), Francis Côté-Fortin (siège no. 3), Réjean Racine (siège no. 4), Maxime Bélisle (siège no. 5) et Gisèle Thériault (siège no.6), sous la présidence du maire, monsieur Philippe Dunn.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1 Avis de convocation
 - 2 Adoption de l'ordre du jour
 - 3 Approbation des comptes et transferts
 - 4 Ratification de la lettre d'entente no. 10 avec le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4389
 - 5 Directeur général - rémunération
 - 6 Autorisation de représentation et inscription à clicSÉCUR
 - 7 Dépôt – rapport annuel relatif au règlement 2018-02 et ses amendements sur la gestion contractuelle
 - 8 Adjudication – services professionnels en urbanisme – Urbatek
 - 9 Décompte provisoire no. 1 – pavage de rues diverses – appel d'offres 2201627
 - 10 Décompte provisoire no. 1 – surveillance des travaux civils pour le réseau d'eau potable du secteur Guay
 - 11 Ratification de l'adjudication de l'UMQ pour l'abat-poussière [REPORTÉ]
 - 12 Période de questions
 - 13 Levée de l'assemblée
-

1
25-12-274
AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été notifié à tous les membres du conseil, par courriel par l'entremise du serveur municipal dédié et que chacun des élus en ont pris connaissance.

2
25-12-275
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en reportant le point 11 à une séance ultérieure et en gardant le varia ouvert.

3
25-12-276
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 680 620.43 \$ et d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

| Fournisseurs | Description | Montant |
|---|---|----------------|
| Hydro-Québec | Factures mensuelles pour consommation d'électricité | 2 664.69 \$ |
| Vidéotron | Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet et usine secteur Guay | 490.49 \$ |
| VISA Desjardins | Factures mensuelles - cartes approvisionnement | 1 811.23 \$ |
| Bell Mobilité | Facture mensuelle pour le service de cellulaires | 613.71 \$ |
| Bell Canada | Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles Giroux | 91.09 \$ |
| Pitney Works | Recharge de la timbreuse | 583.38 \$ |
| Lynn Bonneau | Remboursement dans le cadre du programme de produits d'hygiène réutilisables | 22.00 \$ |
| Michelle Gingras | Remboursement de frais de déplacement pour la bibliothèque | 36.00 \$ |
| Arbeau Services | Service d'abattage d'arbres sur le chemin Nord, Hallé, Decelles et Fortin | 8 623.14 \$ |
| Aquatech Société de Gestion de l'eau inc. | Services exploitation des ouvrages d'eau potable et des eaux usées pour le mois de novembre | 5 134.79 \$ |
| Groupe Conseil Brieau 2011 inc. | Service Office 365 pour le mois de novembre et service ponctuel sur divers postes | 2 054.60 \$ |
| Services CAPA | Service d'entretien ménager hebdomadaire | 804.82 \$ |
| Déménagement Brigham | Service de disposition de meubles à l'écocentre | 592.12 \$ |
| Eurovia Québec Construction inc. | Travaux de correction de déficiences projet eau potable au secteur Guay | 16 932.13 \$ |
| Installations électriques Claude Gougeon | Service ponctuel de vérification du chauffage au pavillon des loisirs, vérification du système électrique au poste de pompage principal et réparation de l'éclairage public sur les rues Décelles et Fortin | 3 227.87 \$ |
| IGA Daigneault | Fourniture du buffet pour cocktail des bénévoles | 920.62 \$ |
| N. Bernard inc. | Fourniture d'essence des véhicules municipaux et service de pose des pneus d'hiver | 443.64 \$ |
| Pavage Maska inc. | Décompte no 1 - Travaux de pavage sur divers tronçons de chemin | 562 869.34 \$ |
| Plomberie Goyer | Service annuel de vérification de la fournaise de l'hôtel de ville | 484.39 \$ |

| | | |
|--------------------------------|---|----------------------|
| R.I.G.M.R.B.M | Service mensuel pour l'élimination des déchets pour le mois de novembre | 4 528.49 \$ |
| Solutions Municipales Ducharme | Fourniture de papeterie pour les élections municipales | 2 382.06 \$ |
| Vignoble PicBois | Fourniture de vin pour le cocktail des bénévoles | 127.62 \$ |
| Vignoble Bromont | Fourniture de vin pour le cocktail des bénévoles | 183.96 \$ |
| Viridis environnement | Services de pompage, transport et valorisation des boues d'étang aérées | 64 998.25 \$ |
| Total des déboursés | | 680 620.43 \$ |

4

25-12-277

RATIFICATION DE LA LETTRE D'ENTENTE NO. 10 AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4389

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement que :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, la lettre d'entente numéro 10 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4389, concernant notamment la mise à jour des grilles salariales de la convention collective prenant effet à partir du 1^{er} janvier 2026, à l'exception du sujet traitant d'une prime de coordination qui sera analysé ultérieurement.

5

25-12-278

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
RÉMUNÉRATION**

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accorder à monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité, une augmentation salariale correspondant à l'indice utilisé pour l'application du règlement 2017-18, article 7, pour l'année 2026.

6

25-12-279

AUTORISATION DE REPRÉSENTATION ET INSCRIPTION À CLICSÉQUR

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que madame Couture, Dominique, trésorière (ci-après la représentante), soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;
- que monsieur Lefebvre, Pierre, directeur général et greffier-trésorier (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la Municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;
- que soit ratifié le retrait de madame Poudrier, Guylaine, à la liste des administrateurs de la Municipalité;
- que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer aux représentants les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR;

En conséquence, les administrateurs de la Municipalité apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus :

Monsieur Dunn, Philippe, maire, le 18 décembre 2025
Monsieur Meunier, Daniel (conseiller au siège no. 1), le 18 décembre 2025
Madame Martin-Gauthier, Stéphanie (siège no. 2), le 18 décembre 2025
Monsieur Côté-Fortin, Francis (siège no. 3), le 18 décembre 2025
Monsieur Racine, Réjean (siège no. 4), le 18 décembre 2025
Monsieur Bélisle, Maxime (siège no. 5), le 18 décembre 2025
Madame Thériault, Gisèle (siège no.6), le 18 décembre 2025

Considérant que tous les administrateurs de la municipalité de Brigham qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont signée, elle est adoptée et entre en vigueur le 18 décembre 2025. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

7

25-12-280

DÉPÔT – RAPPORT ANNUEL RELATIF AU RÈGLEMENT 2018-02 ET SES AMENDEMENTS SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport annuel relatif au règlement 2018-02 et ses amendements sur la gestion contractuelle.

8

25-12-281

ADJUDICATION – SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME - URBATEK

ATTENDU les besoins de la Municipalité en urbanisme et l'offre de service du 15 décembre 2025 de la firme Urbatek;

Il est proposé par Francis Côté-Fortin, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter l'offre de service no. 2026-19 d'Urbatek pour des services professionnels en urbanisme pour l'année 2026 datée du 15 décembre 2025 ;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la trésorière à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

9

25-12-282

DÉCOMPTE PROVISOIRE NO. 1 – PAVAGE DE RUES DIVERSES – APPEL D'OFFRES 2201627

ATTENDU la résolution d'adjudication 25-06-114 et la résolution 25-07-146, concernant le pavage de rues diverses de la municipalité de Brigham;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur de la firme Artelia Canada. inc. de procéder au paiement suivant le décompte progressif no 1 et l'acceptation provisoire datée du 6 novembre 2025;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- de procéder au paiement, suivant le décompte progressif no 1 et l'acceptation provisoire, au montant de 562 869,34 \$ (taxes incluses) à l'entreprise *Pavages Maska inc.* pour les travaux de pavage de rues diverses de la municipalité de Brigham;
 - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, excluant la portion de travaux du chemin Fordyce, à même le solde disponible et selon les modalités du règlement parapluie numéro 2021-07;
 - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, pour la portion de travaux du chemin Fordyce, à même l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité (70 000,00 \$) et toutes subventions applicables, notamment le programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 pour un montant de 200 000,00 \$;
 - d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la trésorière à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, notamment pour les transferts de comptes nécessaires.
-

10

25-12-283

DÉCOMPTE PROVISOIRE NO. 1 – SURVEILLANCE DES TRAVAUX CIVILS POUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DU SECTEUR GUAY

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur de la firme les services EXP inc. de procéder au paiement suivant le décompte progressif no 1 et l'acceptation provisoire datée du 5 décembre 2025;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
 - de procéder au paiement, suivant le décompte progressif no 1 et l'acceptation provisoire, au montant de 16 932,13 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. pour les travaux de surveillance de travaux civils pour le réseau d'eau potable du secteur Guay;
 - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, en partie selon les modalités du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 sous-volet 1.2, par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), ainsi qu'à même le fond général;
 - d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la trésorière à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, notamment pour les transferts de comptes nécessaires.
-

11

RATIFICATION DE L'ADJUDICATION DE L'UMQ POUR L'ABAT-POUSSIÈRE

[REPORTÉ]

12

25-12-284

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

13

25-12-285
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Maxime Bélisle et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 8 h 33.

Philippe Dunn
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier
